



No.	CF-2014-04	1/1
Date d'émission	13 janvier 2014	

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

La présente consigne de navigabilité (CN) est peut-être applicable à un aéronef qui serait, selon nos dossiers, immatriculé à votre nom. Les CN sont publiées en vertu du **Règlement de l'aviation canadien (RAC) 521, Division X**. Selon le **RAC 605.84** et les détails de l'**Appendice H de la Norme 625 du RAC**, un aéronef immatriculé au Canada ne demeure en état de navigabilité que s'il continue à respecter toutes les CN qui lui sont applicables. L'autorité de vol de l'aéronef risque de ne pas demeurer en vigueur si l'on ne se conforme pas aux exigences d'une CN. Pour faire une demande d'un autre moyen de se conformer, il faut répondre aux exigences du **RAC 605.84** et de la Norme mentionnée ci-dessus.

Cette CN a été publiée par la division du Maintien de la navigabilité (AARDG), direction de la Certification nationale des aéronefs, Transports Canada, Ottawa, tél. 613-952-4357.

Numéro : CF-2014-04

Sujet : Défaillance prématurée de goupilles de cisaillement de servocommande de profondeur

En vigueur : 27 janvier 2014

Applicabilité : Les aéronefs de Bombardier Inc. de modèle CL-600-2B19 portant les numéros de série 7003 et suivants.

Conformité : Tel qu'indiqué ci-dessous, à moins que ce ne soit déjà fait.

Contexte : On a constaté que les goupilles de cisaillement de servocommande de profondeur risquaient de se rompre prématurément et que cela représentait une défaillance latente. Chaque gouverne de profondeur comprend trois servocommandes. La défaillance des goupilles de cisaillement des trois servocommandes de profondeur entraînerait la perte de cette gouverne, ce qui nuirait à la pilotabilité de l'avion et pourrait causer une perte de redondance en ce qui a trait à la prévention du flottement en vol.

La présente CN rend obligatoire le remplacement récurrent des goupilles de cisaillement de servocommande de profondeur pour prévenir leur défaillance prématurée.

Mesures correctives : Remplacer les goupilles de cisaillement de servocommande de profondeur conformément aux consignes d'exécution de la révision A du bulletin de service (BS) 601R-55-008 de Bombardier en date du 8 janvier 2014 ou de toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne, Transports Canada, selon le calendrier suivant :

A. Initialement, dans les 6600 heures de temps dans les airs ou 48 mois, selon la première de ces deux éventualités, à partir de la date d'entrée en vigueur de la présente CN.

B. Par la suite, à des intervalles ne dépassant pas 6600 heures de temps dans les airs ou 48 mois, selon la première de ces deux éventualités, suivant le remplacement précédent des goupilles de cisaillement de servocommande de profondeur.

Le remplacement des goupilles de cisaillement de servocommande de profondeur conformément aux consignes d'exécution du numéro de tâche 55-21-27-960-802 du Manuel d'entretien d'aéronef CSP A-001 du Canadair Regional Jet de modèle CL-600-2B19 permet également de satisfaire aux exigences de la présente CN.

Le remplacement des goupilles de cisaillement de servocommande de profondeur conformément aux consignes d'exécution de la version originale du BS 601R-55-008 de Bombardier en date du 12 juillet 2013, permet aussi de respecter les exigences de la présente CN.

Autorisation : Pour le ministre des Transports,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Derek Ferguson
Chef, Maintien de la navigabilité aérienne

Contact : Helen Tsai, Maintien de la navigabilité aérienne, Ottawa, téléphone 613-952-4357, télécopieur 613-996-9178 ou courrier électronique CN-AD@tc.gc.ca, ou tout Centre de Transports Canada.

En vertu du **RAC 202.51** le propriétaire enregistré d'un aéronef canadien doit aviser par écrit le ministre de tout changement de nom ou d'adresse, dans les sept jours suivant ce changement

Pour demander un changement d'adresse, veuillez contacter le Centre des communications de l'Aviation civile (AACRC) à Place de Ville, Ottawa (Ontario) K1A 0N8 ou 1-800-305-2059 ou www.tc.gc.ca/AviationCivile/communications/centre/address.asp

Canada